

Questionnaire à conclusion directe

Assurance responsabilité des dirigeants (D & O)

Les questions doivent recevoir une réponse complète et véridique. Si des faits importants sont omis ou déclarés inexactement (violation de l'obligation de déclarer), Zurich Compagnie d'Assurances SA (Zurich) peut résilier le contrat (dans la mesure où il a été conclu). En outre, dans ce cas, l'obligation de Zurich de fournir des prestations s'éteint pour les dommages déjà survenus, dans la mesure où leur survenance ou leur étendue a été influencée par le fait important non déclaré ou inexactement déclaré (art.6 LCA – loi fédérale sur le contrat d'assurance).

Au sens du présent questionnaire, le terme «preneur d'assurance» désigne l'ensemble des entreprises à assurer, y compris toutes ses filiales. Si des réponses ne s'appliquent qu'à des parties du groupe d'entreprises à assurer, il convient de le mentionner en conséquence.

Si l'espace est insuffisant pour répondre à certaines questions, veuillez employer une feuille séparée.

Ce questionnaire doit être signé par deux membres de la direction ou du conseil d'administration du preneur d'assurance.

Ce questionnaire est valable jusqu'au 31.07.2025.

Intermédiaire

Personne de contact

PB/N° Vst.

1 Informations sur le preneur d'assurance

1.1 Raison sociale et forme juridique

1.2 Adresse

1.3 Description de l'activité de l'entreprise

Le preneur d'assurance est actif dans l'un des secteurs suivants:

- Commune;
- Fondation, coopérative ou association;
- Fiduciaires, experts-comptables, avocats, Interims-Manager ou d'autres secteurs qui, du fait de leur profession, exercent régulièrement des fonctions d'organe dans des sociétés tierces.

Pour les secteurs susmentionnés, les conditions supplémentaires respectives s'appliquent ([Lien direct](#)).

1.4 Chiffre d'affaires annuel consolidé en CHF

1.5 Total de l'actif consolidé (total du bilan consolidé) en CHF

2 Questions relatives aux risques

En cas de réponse affirmative à une ou plusieurs questions, veuillez écrire vos commentaires/explications au point 2.10, ainsi que joindre le dernier rapport annuel audité et consolidé de toutes les sociétés assurées. Le preneur d'assurance ayant moins de deux exercices financiers complets doivent également inclure un plan d'affaires (Business Plan) à jour incluant les perspectives financières des trois prochaines années.

2.1 Le chiffre d'affaires consolidé ou le total du bilan consolidé du preneur d'assurance, selon les comptes dernier exercice écoulé, dépasse CHF 250'000'000? Oui Non

2.2 Le preneur d'assurance a moins de deux exercices financiers clôturés (ex. start-up)? Oui Non

2.3 Le dernier rapport de révision du preneur d'assurance ou d'une filiale contient une réserve? Oui Non

2.4 Le preneur d'assurance (ou une filiale) est coté en bourse ou une introduction en bourse est prévue dans les 12 prochains mois? Oui Non

2.5 Le preneur d'assurance possède une ou plusieurs filiales hors de Suisse et du Liechtenstein qui contribuent pour plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé? Oui Non

2.6 Le preneur d'assurance est actif dans l'un des secteurs suivants: Oui Non

- Services financiers et d'assurance (y compris en lien avec les monnaies digitales), réassurances, caisse de pension et de retraite ainsi que toute activité liée aux services financiers et d'assurance, FinTechs, Insurtechs;
- Industrie de la défense et de l'armement;
- Aéronautique, y compris la location d'aéronefs;
- Administration publique (sauf commune)
- Industrie du tabac;
- Industrie du divertissement pour adultes;
- Associations ecclésiastiques et religieuses;
- Clubs et fédérations sportives professionnelles;
- Biotech et/ou sciences de la vie liées aux produits pharmaceutiques;
- Production et/ou commerce de produits liés au chanvre?

2.7 Questions relatives à la situation financière, en ce qui concerne les comptes consolidés:

- Le ratio de fonds propres (mesuré par rapport au total du bilan) est actuellement inférieur à 20%? Oui Non
- Le ratio de liquidité 3 (actifs à court terme par rapport aux dettes à court terme) est actuellement inférieur à 120%? Oui Non
- Un résultat d'exploitation négatif a été enregistré au cours de l'exercice écoulé (non pertinent pour les fondations et associations à but non lucratif)? Oui Non
- Le preneur d'assurance et/ou ses filiales sont en procédure de liquidation, de faillite ou de sursis concordataire? Oui Non
- Le preneur d'assurance est financé par des Coin ou d'autres Token (Coin/Token offerings)? Oui Non

2.8 Le preneur d'assurance, une filiale, une ou plusieurs personnes à assurer ont connaissance de circonstances, faits, situations, erreurs, événements ou prétentions qui pourraient entrer dans le périmètre de l'assurance demandée ou dans celui d'une autre assurance similaire? Oui Non

2.9 Des sinistres sont déjà survenus dans le cadre de l'assurance demandée ou d'une assurance similaire? Oui Non

2.10 Commentaires/Explications

3 Informations sur la couverture d'assurance

Somme d'assurance	Chiffre d'affaires et total du bilan inférieur à:					
	CHF 10 Mio.	CHF 25 Mio.	CHF 50 Mio.	CHF 100 Mio.	CHF 150 Mio.	CHF 250 Mio.
CHF 500'000	<input type="checkbox"/> CHF 704	<input type="checkbox"/> CHF 758	<input type="checkbox"/> CHF 847	<input type="checkbox"/> CHF 1'016	<input type="checkbox"/> CHF 1'126	<input type="checkbox"/> CHF 1'344
CHF 1'000'000	<input type="checkbox"/> CHF 985	<input type="checkbox"/> CHF 1'067	<input type="checkbox"/> CHF 1'186	<input type="checkbox"/> CHF 1'423	<input type="checkbox"/> CHF 1'576	<input type="checkbox"/> CHF 1'882
CHF 2'000'000	<input type="checkbox"/> CHF 1'478	<input type="checkbox"/> CHF 1'591	<input type="checkbox"/> CHF 1'780	<input type="checkbox"/> CHF 2'134	<input type="checkbox"/> CHF 2'364	<input type="checkbox"/> CHF 2'823
CHF 3'000'000	<input type="checkbox"/> CHF 2'152	<input type="checkbox"/> CHF 2'316	<input type="checkbox"/> CHF 2'590	<input type="checkbox"/> CHF 3'107	<input type="checkbox"/> CHF 3'441	<input type="checkbox"/> CHF 4'110
CHF 5'000'000	<input type="checkbox"/> CHF 2'706	<input type="checkbox"/> CHF 2'913	<input type="checkbox"/> CHF 3'258	<input type="checkbox"/> CHF 3'907	<input type="checkbox"/> CHF 4'328	<input type="checkbox"/> CHF 5'169
CHF 10'000'000	<input type="checkbox"/> CHF 5'067	<input type="checkbox"/> CHF 5'455	<input type="checkbox"/> CHF 6'101	<input type="checkbox"/> CHF 7'317	<input type="checkbox"/> CHF 8'104	<input type="checkbox"/> CHF 9'679
CHF 15'000'000	<input type="checkbox"/> CHF 7'519	<input type="checkbox"/> CHF 8'095	<input type="checkbox"/> CHF 9'053	<input type="checkbox"/> CHF 10'858	<input type="checkbox"/> CHF 12'026	<input type="checkbox"/> CHF 14'363

Les primes ci-dessus s'entendent hors droit de timbre fédéral de 5%.

3.1 Le preneur d'assurance souhaite la couverture d'assurance facultative «protection de la société en cas de prétentions boursière» moyennant une prime supplémentaire de 10% par rapport aux options de primes susmentionnées? Oui Non

4 Conclusion du contrat

Ce questionnaire est considéré comme une offre et le contrat d'assurance est réputé conclu si les conditions cumulatives ci-dessous sont respectées:

- le chiffre 1 du présent questionnaire a reçu des réponses complètes à toutes les questions posées,
- toutes les questions du chiffre 2 ont reçu une réponse négative,
- une option de couverture et de prime correspondant au chiffre d'affaires et au total du bilan a été sélectionnée selon le chiffre 3 de ce questionnaire,
- le questionnaire signé a été reçu par Zurich dans une période d'un mois à compter de la date de signature.

Si la réponse à une ou plusieurs questions du chiffre 2 du présent questionnaire est «oui», ce questionnaire est réputé être une demande d'offre du preneur d'assurance. Dans ce cas, Zurich se réserve le droit de demander des informations complémentaires et d'apporter des ajustements aux primes et couvertures figurant dans ce questionnaire ou dans les conditions générales d'assurance, ou de rejeter la demande dans son intégralité.

Les conditions générales d'assurance, y compris les sous-limites, limites additionnelles et limites distinctes du document DRAFT (CGA Z CH D & O Commercial 06.2018 FR Version 01.12.2021, [lien direct](#)) sont considérées comme faisant partie intégrante du présent contrat ou de la présente demande d'offre. Par sa signature, le soussigné confirme qu'il a lu et compris les conditions générales d'assurance mentionnées ci-dessus ainsi que toute condition supplémentaire conformément au chiffre 1.3.

Signature

Preneur d'assurance

Nom et fonction

Signature

5 Déclaration finale

La personne soussignée déclare avoir répondu en toute conscience aux questions du présent document. Elle confirme également l'exactitude des éléments du risque qui y sont indiqués. Elle s'engage à annoncer à Zurich tout changement intervenant avant le début de la couverture d'assurance définitive.

Le preneur d'assurance est conscient que Zurich traite des données qui se rapportent à des personnes physiques (données personnelles), dans le cadre de la conclusion et l'exécution des contrats et à d'autres fins. De plus amples informations sur ce traitement se trouvent dans la déclaration relative à la protection des données personnelles de Zurich. Cette déclaration peut être consultée sous www.zurich.ch/protection-des-donnees ou obtenue auprès de Zurich Compagnie d'Assurances SA, Protection des données, case postale, 8085 Zurich, datenschutz@zurich.ch.

Zurich se réserve, dans ce contexte et dans les autres cas mentionnés dans la déclaration relative à la protection des données personnelles, le droit de communiquer les données personnelles – y compris les données personnelles sur la santé, le cas échéant – à des tiers.

Le preneur d'assurance consent expressément par la présente déclaration à ce que les assureurs antérieurs, les co-assureurs et les réassureurs, d'autres assureurs et d'autres services au sein de Zurich, les organes officiels et d'autres tiers, fournissent à Zurich des renseignements pertinents dans le cadre du contrôle des risques et des prestations ou des sinistres, dans le but de lutter contre les abus et pour l'exécution du rapport contractuel d'assurance, en particulier sur l'évolution de la sinistralité ou sur les assurances et prestations antérieures ou parallèles. Ceci est nécessaire à la préparation, respectivement à l'exécution du rapport contractuel d'assurance. Le preneur d'assurance délègue tous ces services de tout devoir de confidentialité dans ce cas.

Le preneur d'assurance s'engage à informer les tiers, dont il communique les données personnelles à Zurich, du traitement de leurs données personnelles par Zurich.

Lieu et date

Nom et fonction

Signature
